

**Animateur(trice) jeunesse (H/F)**  
**CDD (remplacement congé maternité)**

Cadres d'emplois de catégorie C– Filière animation

Placé sous l'autorité du responsable enfance/jeunesse, vous :

- Concevez un programme d'animation pendant les vacances scolaires et l'animez.
- Animez des temps périscolaires avec des élémentaires (APREM).
- Mettez en place des projets en direction de la jeunesse (11-17 ans)
- Travaillez en partenariat étroit avec l'ensemble des services municipaux, partenaires institutionnels et acteurs associatifs du territoire.

**Profil recherché :**

Connaissances et compétences :

- Formation BAFA/BAFD/BPJEPS ou équivalence
- Disposant d'une expérience réussie dans une mission équivalente et connaissant les réglementations jeunesse et sport,
- Aptitude à travailler en équipe,
- Qualités relationnelles : communication, sens de la pédagogie, accueil du public,
- Rigueur, discrétion, autonomie, sens des responsabilités,
- Disponibilité (travail soirs et week-ends réguliers)
- Maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word, Power Point)
- Permis B exigé

35 heures hebdomadaires annualisées :

Horaires variables (quelques soirs et week-ends)

Vous assistez le responsable de service, chargé(e) des champs d'intervention, domaines d'action et missions opérationnelles, suivants :

**I. Animer**

- Concevoir un programme d'animations jeunesse (11-17 ans) pendant les vacances scolaires, le mettre en place et l'animer,
- Développer et renouveler l'offre aux familles durant les vacances scolaires (11-17 ans), en partenariat avec les différents acteurs du territoire (MJC et Jeunes et Cités)
- Concevoir et encadrer des activités ludiques durant les APREM (activités périscolaires récréatives éducatives) pour les CE2-CM1-CM2.
- Animer un local jeunes les mercredis après-midi, et en soirée pour les 11-17 ans et 16-25 ans.
- Proposer des animations dans les collèges du secteur sur la pause méridienne.
- Mettre en place et animer des chantiers jeunes,
- Veillez à l'application des règles jeunesse et sport (hygiène, sécurité,...), avoir une attitude bienveillante auprès du public,
- Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement,
- Repérer les jeunes en difficulté et en référer à son responsable,

- Communiquer sur les réseaux sociaux,
- Elaborer des bilans pour chaque action et aider le N+1 à réaliser le bilan annuel du service,
- Fidéliser les jeunes sur les différents services et en attirer de nouveaux
- Travailler en transversalité avec les autres services et prendre part aux animations communales (jeux et familles en fête, carnaval, Halloween,...)

## **II. Tissu associatif**

- Maintenir les partenariats avec les collègues,
- Développer les partenariats avec les acteurs locaux et maintenir les partenariats actuels,
- Proposer une offre cohérente et complémentaire en travaillant avec les associations présentes sur le territoire, de manière à offrir un programme à tous les Maxévillois durant toute l'année,
- Développer les partenariats avec les communes de la métropole.

### **Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13<sup>ème</sup> mois, chèque déjeuner, participation employeur maintien de salaire et mutuelle (MNT)**

Lettre de candidature et curriculum vitae sont à adresser pour le **06 décembre 2024** à :

**Monsieur Le Maire**

**14, rue du 15 septembre 1944**

**54320 MAXEVILLE**

**ou**

**ressourceshumaines@mairie-maxeville.fr**

**Poste à pourvoir rapidement**